

AVIS D'APPEL D'OFFRES

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans :

- a) Journal Horoya N° **8286** du mercredi 03 janvier 2025 ;
- b) Journal publicateur N° **082** du lundi 30 décembre 2025
- c) Le site de l'ARMP ; et du MEDD

2. Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget national de développement exercice 2025, des fonds afin de financer ses activités. Il a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés de **travaux d'aménagement et d'installation technique dans la réserve de la Biosphère de Badiar**. Les travaux seront exécutés dans un délai de **trois (03) mois**.

3. Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour **réaliser les travaux d'aménagement et d'installation technique au compte du Projet d'aménagement et de Gestion de la Biosphère de Badiar en trois (03) lots distincts** :

- ✓ **Lot 1** : Concernant les travaux de mise en défens de trente hectares (30 ha) sur la N'Dama ;
- ✓ **Lot 2** : Concernant les travaux de mise en défens de trente hectares (30 ha) au sud de Badiar ;
- ✓ **Lot 3** : Concernant les travaux d'installation de panneaux solaires dans la réserve de biosphère de Badiar.

La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 20 et suivants du code des marchés publics, concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 51 du Code des Marchés Publics.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-dessus, à compter du jeudi 22 mai 2025



contre un paiement non remboursable **d'un million de Francs Guinéens (1 000 000 GNF)**.

Les paiements seront effectués à la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) selon la méthode ci-après :

- ✓ 30% au compte du receveur de l'ARMP sous le N° 2011000307 ; et
- ✓ 50% au compte du receveur central du Trésor sous le N° 4111071.
- ✓ 20% au compte de l'autorité contractante.

5. Les candidats peuvent obtenir des informations auprès de la **Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), Tél. 628 03 06 33** et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après du lundi au jeudi de 9H à 16H et le vendredi de 9H à 12H

6. Les exigences en matière de qualifications sont : voir le Document d'Appel d'Offres ;

7. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire ou une caution de soumission d'un montant de :

- ✓ Huit millions sept cent cinquante mille francs guinéens (8 750 000 GNF) pour le lot1 ;
- ✓ Huit millions sept cent cinquante mille francs guinéens (8 750 000 GNF) pour le lot2 ;
- ✓ Dix-sept millions cinq cent mille francs guinéens (17 500 000 GNF) pour le lot3 ;

Cette garantie établie par une banque agréée ou une institution financière résidente en Guinée, demeurera valide pendant trente **(30)** jours au plus, après l'expiration de la durée de validité de l'offre

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : Ministère de l'Environnement et du Développement Durable Lansébounyi-Coléah Commune de Matam BP : 761 Conakry République de Guinée, à compter de la date de publication du présent avis d'appel d'offres.

9. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées **en quatre (04) exemplaires dont un (01) original, trois (03) copies et la version électronique (Clé USB)** à l'adresse ci-après : Cellule de Passation des Marchés Publics au plus tard le lundi 23 juin 2025 à 10H30. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, le cas échéant, d'un



Coléya Lansébouny - BP : 761
Commune de Matam Conakry - République de Guinée
Tél : (+224) 629 02 04 46 - Site Web : www.medd-guinee.org



observateur Indépendant à l'adresse ci-après : Rép. de Guinée Conakry
Lansébounyi-Coléah Commune de Matam 3^{ème}, Etage, 1^{er} Bureau le lundi 23
juin 2025 à 11H30.

Les offres doivent comprendre une déclaration de garantie de l'offre dûment
signée par la personne habilitée à signer l'offre. Cette déclaration de garantie
de l'offre doit être obligatoirement conforme au modèle fourni dans la
section 3 formulaire de soumission du présent DAO.

10. Les offres doivent comprendre **une redevance de régulation de 0,60% du
montant hors taxe** du marché à verser sur le compte de l'ARMP
conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet
2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de
Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint
A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la
redevance de régulation et de la quote part des produits de vente (ou prix
de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier
d'Appel d'Offres et des **0,3%** des **frais d'immatriculations** des contrats à verser
sur le compte de DGCMP.

11. Les Offres devront demeurer valide pendant une durée de quatre-vingt-
dix jours (**90j**) à compter de la date limite de soumission.

Djami Diallo



Djami DIALLO

